

# Éphémérides / C'était un 12 octobre... la cession des 44 hectares

12 octobre 1908 : une vente aux enchères va marquer à jamais l'histoire du Cap Ferret. L'administration propose en effet un lot de parcelles, sur 44 hectares situés à la Pointe, sur la base d'un prix de 150 000 francs.

L'annonce officielle décrivait des « terrains boisés pour chasse, pêche et station balnéaire », avec un cahier des charges très précis accompagnant cet acte. En particulier, la défense des berges maritimes était transférée aux acquéreurs tandis que le libre passage le long du rivage devait obligatoirement être assuré et le code forestier respecté. Le prix des enchères ne s'est pas envolé puisqu'il s'est monté en moyenne à 15 francs l'are au profit de la Société Foncière des Habitants du Cap-Ferret.

Cet organisme, peu transparent, administré par le sénateur girondin Joseph Capus (1867-1947) acquit la totalité des 44 hectares pour les lotir.

**Article Olivier de Marliave – Société historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch**